

La République du Centre, 23 mai 2019

BARREAU D'ORLÉANS

Les doléances de la justice font l'objet d'un débat

En janvier dernier, les avocats du barreau d'Orléans avaient ouvert les cahiers de doléance de la justice.

Durant une semaine, à l'entrée du palais de justice, les justiciables ont été conviés à coucher, sur le papier, leur ressenti à l'égard d'un système judiciaire appelé à se réformer.

Vendredi, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Orléans, Hugues Leroy, présentera la synthèse des remarques consignées au travers d'une soixantaine de contributions.

Cet exercice se déroulera dans le cadre d'une réunion publique organisée à la Maison de l'avocat. Jean-Pierre Sueur participera à ces débats, en qualité d'ancien président de la commission des lois au Sénat, et livrera à cette occasion la vision des élus du Palais du Luxembourg sur la réforme de la justice.

Une réforme à laquelle une majorité de justiciables se montre favorable, selon Hugues Leroy, avec toutefois des réserves. « Les souhaits formulés dans les cahiers de do-



léances sont en accord avec nos propres revendications », observe le bâtonnier d'Orléans.

Une justice humaine, dotée de moyens de fonctionner, attentive à chacun, facilement accessible, qui traite les dossiers dans des délais raisonnables et qui demeure une justice de proximité. Voilà ce à quoi aspirent les justiciables. ■

Ph. R.

➔ **Réunion publique.** Vendredi 24 mai à 18 heures, à la Maison de l'avocat, 11, rue de la Bretonnerie à Orléans.